

FORMATION

JURIDIQUE

INFORMATION DU PATIENT AU COURS DE SA PRISE EN CHARGE

Format d'intervention



Mode d'intervention



Votre secteur d'activité

S Sanitaire

Vous êtes

Membre de la direction des établissements de santé, membre de la direction gestion des plaintes et relation avec les usagers, médecin ou professionnel de santé.

Date et lieu



Sur demande

Présentiel : 1 jour : 09h00–17h00

Distanciel : 2 demi-journées

Tarifs



Devis sur demande

Référence LY03

PRÉSENTATION

L'information du patient lors de sa prise en charge et notamment le recueil d'un consentement éclairé relèvent d'une obligation légale au cœur de la relation soignant-soigné.

Cette formation vous permettra d'appréhender les enjeux de cette obligation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les éléments clés de l'information due au patient
- Sécuriser la prise en charge des patients
- Comprendre les enjeux d'une traçabilité rigoureuse de l'information délivrée

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

INTERVENANT

Cette formation est animée par un(e) juriste spécialisé(e) en droit de la santé.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques, retours d'expérience et cas pratiques.

MODALITES TECHNIQUES (distanciel)

Cette formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur portable par participant et la connexion à internet (privilégier le navigateur Google Chrome).

PROGRAMME

1- Information en période pré-hospitalière

- L'information en vue du recueil d'un consentement éclairé : Principe
- L'information en vue du recueil d'un consentement éclairé : Exceptions
 - Focus sur les patients mineurs
 - Focus sur les majeurs protégés
 - Focus sur les patients hors d'état d'exprimer leur volonté
- Le refus de soins

2 – Information en période hospitalière

- L'admission
 - Personne de confiance et personne à prévenir
 - Directives anticipées
- L'hospitalisation
 - Identité des soignants
 - Inventaire et dépôt de biens
 - Echange et partage d'informations
 - Information des proches
- La sortie
 - Lettre de liaison et consignes de sortie
 - La sortie du patient mineur
 - La sortie contre avis médical

3 – Information en période post-hospitalière

- L'information et l'apparition d'un risque nouveau
- L'information du patient « réclamant »

ÉVALUATION

Tout au long de la formation des exercices ou des quiz permettent d'évaluer l'acquisition des connaissances et des compétences et l'atteinte des objectifs. Une évaluation de la satisfaction des participants est recueillie en fin de formation

[Je demande un devis](#)



formation.santesocial@relyens.eu



+33 (0)4 72 75 50 15

Relyens Mutual Insurance

18 rue Edouard Rochet - 69372 LYON Cedex 08 - FRANCE
www.relyens.eu

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes
Entreprise régie par le code des assurances
779 860 881 RCS Lyon
Organisme de formation professionnelle déclaré sous
le n° 82690051369 auprès du Préfet de région
N°TVA Intracommunautaire : FR 79779860881